



Diepp' Infos

OCTOBRE 2009 - Numéro 5

EDITO

Au cours de l'année, les réunions se sont succédées et avec elles des obligations à plus ou moins long terme pour nos communes. L'accessibilité des bâtiments publics aux personnes présentant un handicap, l'assainissement des eaux usées en sont deux exemples.

Une réunion publique sera prochainement organisée par la SAUR, société chargée par la Codecom de contrôler votre installation d'assainissement et dire si elle est conforme ou pas à la réglementation actuelle. Cette réunion d'information sera importante et je vous invite à y participer. Nous vous informons de la date dès que celle-ci nous sera communiquée.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 18.09.2009: Le Conseil à l'unanimité :

- Accepte la résiliation anticipée du bail du logement de l'école au 01.09.2009, accepte le reversement de la caution et le remboursement du résiduel de fuel de la cuve et décide d'ajouter une clause "chauffage" au prochain contrat (location du logement "cuve pleine" et logement rendu "cuve pleine").
- Décide la délivrance de coupes de bois de chauffage et de bois d'œuvre sur les parcelles 20 et 8, coupes dont l'attribution aux affouagistes se fera, après partage sur pied, sous la responsabilité de MM. Emmanuel DUCROS, Bernard GEORGE et Ludovic SANCHEZ, désignés par le Conseil comme garants.
- Décide pour l'année 2009, de procéder à une vente d'herbe (parcelle ZM 51) pour un montant de 100 €/ hectare en

LA DIEPPOISE

Samedi 27 juin, c'était la fête à Dieppe. Comme tous les ans, un repas était organisé par le comité des fêtes auquel la population a répondu présente. Pendant la soirée un panier garni était à gagner, panier dont il fallait trouver le poids le plus proche. L'animation était assurée par un disc-jockey ; ce fut un succès et de nombreuses personnes ont foulé la piste de danse sous le son de la musique.

Dimanche 28 juin, une messe a été célébrée, suivie par un vin d'honneur offert par la commune à tous les villageois et voisins de village. L'après-midi, quelques personnes se sont rendues au terrain de sport pour jouer des parties de pétanques malgré la chaleur. En fin d'après-midi, un barbecue fut

Comme tous les ans, un hommage sera rendu à « nos morts pour la France » le 11 novembre 2009 à 11h30 au monument aux morts situé à l'intérieur du cimetière.

Je vous remercie par avance pour votre présence que je souhaite nombreuse.

Bonne lecture !

Le Maire,
Alain MACEL



précisant que le bénéficiaire ne pourra pas être le même en 2010.

- Valide (par 8 voix contre une) le projet de construction d'un local technique par la société MG2L de Mogeville au prix de 19 038.81 €HT (après consultation de 4 entreprises), avec retrait du branchement EDF et ajout de 2 portes de garage, et autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour ces travaux.
- Confie à M. Joël DAUMAIL (Verdun) la maîtrise d'œuvre de l'opération de Réhabilitation de la remise à pompe en logement communal, autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et à lancer une consultation en procédure adaptée pour le choix des entreprises, et autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour cette opération.

organisé par le comité des fêtes pour restaurer les villageois présents.

Enfin, dimanche 5 juillet 2009, dans le cadre du festival folklorique de la Fête de la Gare à Etain, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Mexique à Dieppe. Composée d'une trentaine de danseurs aux costumes très colorés, la troupe Mexico-Vivo nous a présenté les danses typiques et rythmées de chez eux. Après leur prestation, les danseurs ont invité les spectateurs à danser avec eux.

La foule fut très nombreuse à venir les applaudir. Ensuite le comité des fêtes a organisé un barbecue apprécié de tous.

EN BREF

SIAEP (syndicat des eaux)

Ces derniers mois, il n'y a pas eu beaucoup de chute de pluie et les sources ont atteint un niveau préoccupant (inférieur à 2003), ce qui a conduit M. le Préfet à prendre un arrêté limitant la consommation d'eau en Meuse. Pour nous, c'est un bon test pour constater si les travaux récemment effectués à notre captage produisent les effets escomptés.

Le constat est positif : le niveau actuel de notre source est très satisfaisant puisqu'à ce jour, nous approvisionnons les trois communes et que les trop-pleins fonctionnent.

INFO : Le relevé des compteurs d'eau sera fait le 02 novembre par Eric SOMMER et Jean CHARTON

JOUER BOUGER



Les cours de gym-step ont repris le 15 septembre avec 22 personnes dont 6 en provenance de l'extérieur (Mogeville, Senon, Glorieux, Gincrey). L'association compte cette année 24 adhérents.

Lors de l'assemblée générale du 25 septembre, le bureau a proposé différents projets pour l'année 2009-2010.

Tout d'abord, la marche nocturne est reconduite et aura lieu cette année à l'occasion du Téléthon, le 5 décembre. L'association s'engage à reverser un euro par inscription.

Ensuite, les mercredis récréatifs auront lieu sous une forme différente. Cette année, nous organiserons des manifestations ponctuelles, comme la galette des rois, la chandeleur, le carnaval, une course aux œufs pour Pâques, en y associant les anciens et tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre. A voir également des après-midi jeux de société et cartes. Dès qu'il sera établi, nous communiquerons sur le calendrier.

Certaines adhérentes ont émis le souhait de faire une sortie vélo ou pédestre de temps en temps en marge des cours.

Pour finir, le pique-nique des voisins aura lieu cette année encore, le 31 mai sous la même forme que l'an dernier, c'est-à-dire, pas de consigne particulière ! Chacun amène ce qu'il veut, nourriture, boisson, apéritif, dessert. Vous pouvez même inviter votre voisin qui vit seul à se joindre à vous !

Le reste des propositions n'ayant pas fait l'unanimité (production de t-shirts à l'effigie de l'association, participation à la semaine du vélo en août), sera peut-être abandonné. Enfin, le projet de brocante reste à définir. Il n'est pas arrêté, mais en cours de réflexion.

SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le Comité des fêtes organisera le vendredi 20 novembre à partir de 19h30, une petite soirée à l'occasion de la sortie du cru 2009 du Beaujolais nouveau.
Le menu n'est pas encore connu à ce jour.

LES HABITANTS

Les naissances :

- Lola est née le 25.07.2009 à Verdun, de Michaël HEBERT et Isabelle MACEL

Les mariages :

- Teddy CASSEGRAIN et Frédérique RENAULT se sont unis à Dieppe le 11.07.2009 à 16h30
- Pascal BLONDEL et Catherine DIDRY se sont unis à Dieppe le 18.07.2009 à 11h00
- Jean-Philippe KERN et Isabelle BEAUGNON se sont unis à Dieppe le 17.10.2009 à 16h30

BENNE A VERRES :

Auparavant sur la place de la mairie, la benne à verres a été déplacée, rue de la Maroterie, derrière l'ancien alambic.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

A chaque numéro de Diepp'Infos, nous détaillerons les modalités pour effectuer une démarche administrative.

La déclaration préalable :

C'est ce qu'on appelait auparavant une "déclaration de travaux exemptés de permis de construire".

Vous devez déposer en mairie une déclaration préalable si vous entreprenez par exemple ces travaux :

- ♦ Modification de toiture
- ♦ Changement ou ouverture de fenêtres
- ♦ Ravalement de façade
- ♦ Création d'une clôture
- ♦ Création de Murs : uniquement pour les murs \geq à 2m
- ♦ Piscines non couvertes si bassin \leq à 100m²
- ♦ Piscines couvertes si couverture $>$ à 1.80m de haut
- ♦ Constructions avec SHOB entre 2 et 20m² réalisées sur un terrain nu ou construit
- ♦ Constructions d'une hauteur supérieure à 12m même si elles ne créent pas de SHOB, ou si la SHOB est \leq à 2m²

Le formulaire devra être accompagné d'un plan de masse, d'un plan de situation, d'un croquis pour les clôtures et ouvertures de fenêtres, et d'une photo.

Le délai d'instruction est d'un mois. Au-delà, sans réponse écrite, vous obtenez l'accord tacite d'engager ces travaux ou aménagements. Toutefois, pendant ce délai, l'administration peut vous demander des pièces complémentaires ou consulter d'autres services, ce qui prolongera le délai.

Le formulaire est disponible sur le site internet de Dieppe à l'adresse suivante : <http://www.dieppe-sous-douaumont.fr> rubrique Urbanisme.

COMMUNE DE DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT

55 rue Mazel
55400 DIEPPE SOUS DOUAUMONT
☎ Fax : 03 29 88 31 93
E.Mail : mairie@dieppe-sous-douaumont.fr
Site internet : www.dieppe-sous-douaumont.fr
Horaires d'ouverture au public : Lundi de 15h30 à 17h30



Directeur de publication : Alain MACEL

Textes et rédaction :

La commission Information & Communication
(J-Christophe PATON, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ)

Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique